

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT LOT

COMMUNE de CREMPS

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le 04 mars à 20h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie RICARD, maire.

Présents : 11

Mesdames, Messieurs, Claude CONQUET, Joseline COURNEDE, Olivier FRAYSSINET, Agnès LERIS, Jérôme POUZERGUES, Nathalie RICARD, Arnaud TAILFER, Olivier VIALETTE, Laurence CASTELNAU, Catherine LACAZE, Michel MAROT

Monsieur Jérôme Pouzergues a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2025,
Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
Vote CFU 2025,
Affectation du résultat,
Organisation du bureau de vote,
Création d'un poste accompagnateur de bus scolaire,
Présentation des devis : récupérateur eau pluviale, travaux busage Chemin du Lac du Fraysse
et Chemin de Pech-Petit,
Informations des commissions,
Informations diverses,
Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2025.

Le procès-verbal a été voté à l'unanimité.

Nomination du secrétaire de séance : Jérôme Pouzergues

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Madame le maire informe l'assemblée que lors des travaux de rénovation énergétique de la Mairie, des travaux complémentaires ont été effectués. Il convient donc d'augmenter le chapitre des dépenses d'investissement afin de pouvoir régler les entreprises. Le montant s'élève à la somme de 1 500 €. Cette décision a été approuvée à l'unanimité des présents.

Vote CFU 2025.

Le vote est reporté au prochain conseil municipal.

Affectation du résultat.

L'affectation du résultat est reportée au prochain conseil municipal.

Organisation du bureau de vote.

Les élus ont validé la proposition de permanence du bureau de vote pour les élections municipales du dimanche 15 mars 2026. Celui-ci sera ouvert de 8h à 18h.

Création d'un poste accompagnateur de bus scolaire.

Une habitante d'une commune voisine a été retenue pour le poste. Elle est actuellement AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) à l'école publique de Lalbenque.

Le poste proposé par la commune de Cremps est compatible avec son travail d'AESH (horaires et l'organisation des trajets). Elle prendra ses fonctions le lundi 9 mars en raison de 2h par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis soit 8 heures/semaine. Sur les conseils du Centre de Gestion Fonction Publique Territoriale du Lot, cet emploi temporaire sera valable sur une période de 18 mois avec une possibilité de recruter au maximum 12 mois consécutifs ou non. Au vu des prochaines élections municipales le conseil Municipal décide de conclure ce contrat pour la période du 09 mars au 03 juillet 2026 (fin année scolaire).

La fiche « carrières » envoyée par le CDG 46 fait état du poste suivant : Filière Animation
Catégorie C : Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe (Echelle C3) : Echelon 1, indice brut : 388, indice majoré : 373, durée de carrière : 1 A, soit un salaire net de 311 €. Vote à l'unanimité

Il appartiendra à la prochaine municipalité de délibérer sur le maintien ou non de ce poste pour la rentrée scolaire 2026-2027.

La Région subventionne la mise en place du personnel d'accompagnement. Mme le Maire va effectuer les démarches auprès de la Région pour bénéficier de cette contribution.

Présentation des devis : récupérateur eau pluviale, travaux busage Chemin du Lac du Fraysse et Chemin de Pech-Petit.

Récupérateur d'eau pluviale : dans le cadre des travaux et des demandes de subvention sollicitées auprès du Département du Lot, un récupérateur d'eau pluviale d'une capacité de 700 litres doit être installé dans la cour derrière la mairie. Son coût est de 576 € TTC. Vote à l'unanimité.

Travaux busage chemin du Lac du Fraysse : ce chemin qui a été entièrement refait récemment présente des problèmes d'écoulement. L'eau stagne par endroit ce qui provoque déjà des dégradations. L'entreprise IMBERT qui a réalisé les travaux s'est rendue sur place, elle propose de mettre une buse sous le chemin afin d'évacuer l'eau vers le lac. Montant des travaux : 984 €. Le Conseil Municipal souhaite avoir un autre devis et avis. L'entreprise TP RIVIÈRE va être contactée.

Chemin de Pech-Petit : l'entreprise TP RIVIÈRE a proposé 2 devis :

- 1) pour la réfection totale du chemin pour un montant de 10 800 € TTC
- 2) pour le rebouchage des trous et la réalisation de saignée afin d'évacuer l'eau pour un montant de 3200 € HT. Il a été décidé de valider le devis 3200 € HT.

Informations des commissions.

Commission voirie Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne : Michel Marot informe les élus que des travaux seront réalisés prochainement sur la Route des Fournets à savoir : Renforcement d'un mur de soutènement et réfection totale de la route des Fournets.

Commission SICTOM : Agnès Lérès a informé l'assemblée de la tenue d'une réunion SICTOM : Les habitants de la commune ont amélioré le traitement du tri sélectif. La contribution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2026 sera de 15,4 % (en 2025 15,4 %). Cotisations au

Syded : 32% des dépenses de fonctionnement du Sictom et le traitement des déchets : 28%. Le principe de la redevance incitative (REOMI) sera soumis aux nouveaux élus avec création de points de collecte.

Informations diverses.

Assemblée générale de l'association La Gariote Crempsoise : elle s'est tenue le 15 novembre 2025, le bilan moral et financier a été présenté : Quatre manifestations en 2025 soit un déficit de 424,12 €. Pour l'année 2026, trois manifestations sont prévues : une le 26 avril sortie découverte à Biron, exposition photos et autres les 3 et 4 octobre et le 14 novembre assemblée générale et soirée « années 80 ».

Achat d'extincteurs et remplacement bloc BAES :

- au sous-sol de la salle des fêtes : 179,28 € TTC
- onduleurs Panneaux Photovoltaïques : 166,08 TTC
- bloc BAES défaillant à la salle des fêtes : 108,66 € TTC

Panneaux signalisation : commande passée à l'entreprise Signature pour un montant de 1 046,64 € TTC.

La séance est levée à 21h45.

Nathalie RICARD
Le Maire



Jérôme POUZERGUES
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pouzergues', written over a faint horizontal line.